

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
31 août 2018
Français
Original : espagnol

**Lettre datée du 30 août 2018, adressée au Secrétaire général
et à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante
permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations
Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 30 août 2018 par laquelle le Président de la République de Colombie, Iván Duque Márquez, sollicite, au nom du Gouvernement colombien et de la Force alternative révolutionnaire du peuple, la prorogation du mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie créée par la résolution [2366 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité, selon les modalités énoncées ci-après (voir annexe). Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(Signé) María Emma **Mejía**



Annexe à la lettre datée du 30 août 2018 adressée au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous écrire au sujet de la reconduction du mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui est chargée de vérifier l'application des clauses 3.2 et 3.4 de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, comme le prévoit la clause 6.3.3 dudit Accord qui porte sur la réintégration sociale, économique et politique des ex-combattants des Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP) et la mise en place de mesures de sécurité personnelles et collectives et de mesures de protection des communautés et des organisations dans les différentes régions du pays.

À cet égard, nous remercions les Nations Unies de l'appui qu'elles apportent à l'application rapide des dispositions de l'Accord susmentionné, dans le cadre du processus de paix en Colombie. Aussi, conformément au paragraphe 9 de la résolution [2366 \(2017\)](#) du 10 juillet 2017 dans lequel le Conseil de sécurité « se déclare disposé à coopérer avec le Gouvernement colombien en vue de la reconduction du mandat de la Mission de vérification par voie d'accord entre les parties », le Gouvernement national et la Force alternative révolutionnaire du peuple sont convenus de demander au Conseil de bien vouloir proroger le mandat de la Mission de vérification pour une durée d'un an à compter du 27 septembre 2018.

Au nom de la Colombie, je saisis cette occasion pour remercier de nouveau les membres du Conseil et l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies de l'appui constant qu'ils apportent à l'instauration de la paix dans notre pays.

(Signé) Iván Duque Márquez
